

Fusilier commando parachutiste de l'Air - F/H

MILITAIRE – OFFICIER SOUS CONTRAT (cadre)

2025 – 3410 G

AFFECTATION : France métropolitaine

DESCRIPTION DES POSTES :

Les **escadrons de protection (EP)** sont chargés d'assurer la protection et la défense des moyens de l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE), en France et à l'étranger.

Les **commandos parachutistes de l'air n°10 et 30**, unités d'élite des forces spéciales, déploient des compétences uniques au service de l'Armée de l'air et de l'espace (AAE) ainsi que du Commandement des opérations spéciales (COS). Leur expertise couvre un large spectre d'opérations : capture, neutralisation, libération d'otages, sabotage, appui aérien, emploi de drones, interventions NRBC, cyberdéfense et renseignement.

Le **commando parachutiste de l'Air N°20** est l'unité d'intervention conventionnelle de l'AAE. Il met en œuvre ses capacités spécifiques telles que des patrouilles motorisées, des équipes de contrôleurs avancés (TACP), des tireurs d'élites, des pilotes drones, des équipes de protection embarquées (AMPT), etc. au profit de l'AAE, dans des missions de protection de la force, des opérations aéroportées et d'appui aérien.

En fonction de votre première affectation, vos missions seront les suivantes :

En EP :

- assister le commandant d'escadron dans les missions, la gestion quotidienne, l'instruction du personnel et l'administration de l'unité ;
- participer aux opérations extérieures en tant que chef de détachement protection.

Au CPA 10 :

- commander un groupe d'action des forces spéciales, engagé dans des missions stratégiques exigeant un haut niveau de confidentialité ;
- devenir expert dans la conduite des actions spéciales, en intégrant la manœuvre aérienne et des environnements complexes.

Au CPA 30 :

- commander un module spécialisé ayant des capacités de renseignement et de feu permettant d'appuyer un groupe d'action des forces spéciales face à une menace ;
- devenir un expert de la chaîne d'appui aérien opérations spéciales: dialogue avec les aéronefs depuis le sol, conseil et conduite pour des missions aéroportées, et d'appui feu, d'appui renseignement et d'appui à la mobilité ;
- seconder un commandant de compagnie en charge de projets innovants et disruptifs.

Au CPA 20 :

- devenir un expert du combat d'infanterie et de l'appui aérien conventionnels ;
- seconder le commandant de compagnie (gestion du personnel, organisation, direction et contrôle des activités de maintien en conditions opérationnelles en vue de l'aptitude à la projection des sections) ;
- commander un détachement projeté en France ou en opération extérieure (missions 'force protection air', Partenariats Militaires Opérationnels, missions spécialisées...).

Quelle que soit votre première affectation, vous serez officier parachutiste.

CONDITIONS POUR POSTULER :

- Avoir la **nationalité française** ;
- Avoir **moins de 30 ans**.

PROFIL :

- Jeune diplômé avec ou sans expérience professionnelle ;
- À partir de **BAC+3 ou équivalent**.

SAVOIR-FAIRE :

- Vous justifiez de connaissances en langue anglaise écrite et parlée.

SAVOIR-ÊTRE :

- Bonne condition physique, stable émotionnellement et psychologiquement.
- Capacités de commandement et de management d'une organisation.
- Sens des relations humaines et de la cohésion, esprit d'équipe.
- Goût de l'effort.

Ces qualités seront particulièrement exigées et testées pour la filière FS.

SELECTION :

La sélection s'effectue sur dossier.

Elle est suivie de tests psychotechniques, d'une évaluation en anglais, d'épreuves sportives, d'une visite médicale et d'une enquête de sécurité. Elle se termine par un entretien de motivation.

Une orientation vers les unités conventionnelles ou spécialisées sera faite à l'issue de cette sélection.

Cette orientation sera susceptible d'être revue en fonction des résultats obtenus en formation ou dans le cadre d'un deuxième poste.

Rendez-vous dans un CIRFA ou sur www.devenir-aviateur.fr

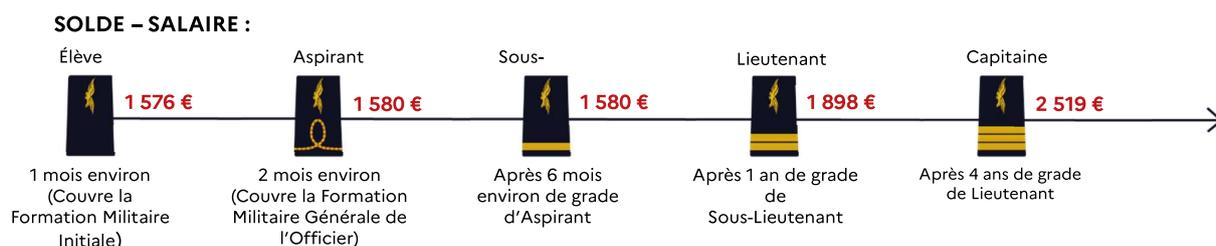
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Vous êtes prêt à accepter la mobilité géographique et les changements de postes, participant ainsi à la construction et à l'enrichissement de votre parcours professionnel.

Premier contrat de 18 mois couvrant la période de formation militaire.

Dès la fin de celle-ci, vous signerez un engagement de 5 ans renouvelable.

AVANTAGES ET RÉNUMÉRATION MENSUELLE (SOLDE) :



Solde à titre indicatif, hors primes et indemnités ; solde pour un célibataire sans enfant logé sur base. L'accès à chaque grade est soumis à la parution d'un décret de nomination. Solde calculée grâce au simulateur de solde Picasso le 27/01/2025.

Pour plus de renseignements pour un recrutement, postulez et un de nos conseillers de l'armée de l'air et de l'espace vous recontactera.

Prime TAP dès l'obtention du brevet para, quelle que soit la filière

AVANTAGES :



Tarifs SNCF -75%



45 jours de permissions (Congés) par an



Solde égale que vous soyez un homme ou une femme



Possibilités d'hébergement